Annales

Économies Sociétés Civilisations

Revue bimestrielle fondée en 1929 par
Lucien FEBVRE *et* Marc BLOCH

publiée avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique
et de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

Comité de Direction :

Fernand BRAUDEL - Marc FERRO - Jacques LE GOFF
Emmanuel LE ROY LADURIE - Charles MORAZE

Secrétaires du Comité :

André BURGUIERE - Paul LEUILLIOT - Marianne MAHN-LOT

Secrétaires de la Rédaction : Jacques REVEL, Lucette VALENSI

35e ANNEE - Nos 3-4 MAI-AOUT 1980

RECHERCHES SUR L'ISLAM :
HISTOIRE ET ANTHROPOLOGIE

L'ORIENTALISME AUJOURD'HUI

M. ARKOUN, Lecture de la sourate 18. — J.-Cl. GARCIN, Pour une histoire de l'espace. — A. MIQUEL, La géographie des mers en l'an mil. — L. BOLENS, Le pain dans l'Espagne musulmane. — B. ROSENBERGER, L'alimentation au Maroc.

L'ISLAM ET LE POLITIQUE

A. CHEDDADI, Le pouvoir selon Ibn Khaldûn. — I. SUNAR, Economie et politique dans l'Empire ottoman. — M.H. CHERIF, Religion et pouvoir en Tunisie (XVIIe-XVIIIe siècles). — M. GILSENAN, L'Islam dans l'Egypte contemporaine. — A. HAMMOUDI, Une zaouia marocaine aux XVIIe et XVIIIe siècles. — F. COLONNA, Saints furieux, saints studieux dans l'Aurès.

LES FORMES DU SOCIAL

P. PASCON, Du sacerdoce au négoce : la maison d'Ilîgh. — P. VON SIVERS, Le capitalisme fiscal en Algérie. — G. BEDOUCHA-ALBERGONI, L'enjeu du nom dans une oasis tunisienne. — A. GOKALP, Une minorité chi'te en Anatolie. — A.L. UDOVITCH et L. VALENSI, Etre juif à Djerba. — B. LEWIS, L'Islam et les non-musulmans. — M. BONNEFF, L'Islam à Java : la ville de Kudus.

Rédaction : 54, boulevard Raspail, 75006 Paris
Administration : Librairie Armand Colin,
103, boulevard Saint-Michel, 75240 Paris
Comptes chèques postaux : Paris n° 21335-25
Abonnements 1980 : France : 180 F - Etudiants France : 145 F
Etranger : 220 F
Le numéro : 40 F - Le numéro spécial (double) : 80 F

La demande de parution légale de « l'Humanité » (17 juin 1940 - 27 août 1940)

par Denis PESCHANSKI

Le très solide panorama historiographique sur « Les communistes et les débuts de la Résistance » présenté il y a dix ans par René Gallissot dans *Le Mouvement social* se terminait par un constat et un appel : l'analyse de la politique du PCF au début de la guerre est désormais rendue possible par la levée d'un certain nombre d'obstacles (1). Et certes, depuis dix ans, les ouvrages se sont multipliés, où le politique et l'historique, cependant, sont restés très imbriqués.

La politique du Parti communiste français pendant l'été 1940 dans la Région parisienne divise schématiquement les historiens en trois courants principaux (2).

Le livre récent de S. Courtois, après celui plus général et plus rapide de R. Tiersky, reprend les thèses qu'a développées A. Rossi dès les lendemains de la guerre.

L'argumentation de A. Rossi est fort bien résumée par le titre même qu'il donne au chapitre 25 de son ouvrage sur *Les Communistes et la drôle de guerre* : « Du défaitisme à la collaboration ». Ce titre sous-tend toute une lecture des événements :

1. Il n'y a pas de « tournant » en juin-juillet 1940 ; « de septembre 1939 à juin 1941, la politique [du PCF] est constante : elle ne fait

(1) R. GALLISSOT, « Les communistes et les débuts de la Résistance », *Le Mouvement social*, janvier-mars 1971 (numéro spécial « Aspects du communisme français »). A noter dans le même numéro l'article de C. DELATTRE qui présente une périodisation de la ligne du PCF à partir de la lecture des *Humanités* clandestines.

(2) Le mot « historien » a été pris au sens large ; cette liberté est significative de l'état des recherches comme du contenu politique de la plupart des approches.
— E. DALADIER, *Réponses aux chefs communistes*, Paris, 1946.
— A. ROSSI, *Une page d'histoire. Les communistes français pendant la drôle de guerre*, Paris, Les Iles d'Or, 1951 (rééd. Editions de l'Albatros, 1978).
— « Histoire du PCF », *Le Crapouillot*, janvier 1962.
— *Histoire du PCF*, éd. UNIR, t. 2, Paris, 1960.
— G. WILLARD, *La Drôle de guerre et la Trahison de Vichy*, Paris, Editions sociales, 1960. Lire la réédition parue en 1967 et intitulée *De Munich à Vichy, la drôle de guerre* en raison de modifications significatives.
— A. LECŒUR, *Le Partisan*, Paris, Flammarion, 1963.
— *Manuel d'histoire du PCF*, Paris, Editions sociales, 1964.
— Cl. ANGELI et P. GILLET, *Debout ! Partisans*, Paris, Fayard, 1970.
— R. TIERSKY, *Le Mouvement communiste en France*, Paris, Fayard, 1973.
— A. GUÉRIN, *La Résistance*, Paris, Livre-Club Diderot, 1973.
— J. FAUVET, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, Fayard, 1976.
— Ch. TILLON, *On chantait rouge*, Paris, R. Laffont, 1977.
— St. COURTOIS, *Le PCF dans la guerre*, Paris, Ramsay, 1980.

que s'adapter aux circonstances nouvelles sans modifier son orientation » (3).

2. La stratégie du PCF s'aligne entièrement sur celle de l'URSS. « Pourquoi, si la collaboration avec Hitler a tant donné à l'URSS, ne serait-elle pas aussi profitable pour le Parti en France ? » L'objectif à court terme du PCF est la prise du pouvoir ; puisque l'insurrection était impossible, le « nouveau pouvoir pro-soviétique » ne pouvait s'installer que dans la légalité (4).

R. Tiersky reprend l'essentiel de ces conclusions et, pour caractériser le PCF entre 1939 et 1941, utilise les termes de « parti nationaliste étranger ». Il cite, à l'appui de son analyse, un jugement d'Auguste Lecœur :

> Le PC a traduit son action [...] en fonction de ses objectifs fondamentaux, avec le seul souci des intérêts propres au communisme à l'exception de tous autres (5).

On retrouve ici une des sources de l'analyse en trois dimensions — communiste, nationale et ouvrière — qui sert de base à l'ouvrage particulièrement documenté et approfondi de S. Courtois. La politique du PCF de l'été 1940 répond, selon lui, à une double ambition : « S'inspirant de l'exemple des bolcheviks russes de 1917, le PCF de l'été 1940 ne vise pas moins de deux objectifs majeurs : s'emparer du pouvoir et conclure la paix avec le Reich » (6).

Les historiens communistes ont traditionnellement nié la spécificité de la politique communiste au début de la guerre. De 1939 à 1945 un même ennemi : le fascisme, un même objectif : la libération du territoire, un même moyen : la Résistance. Furent donc très longtemps niées la demande de parution de *l'Humanité*, la réoccupation des mairies, les lettres des députés communistes à Pétain ou les libérations opérées par les Allemands. Une révision s'opère pourtant depuis quelques années. En premier lieu, on parle de ces faits (la demande de parution légale de *l'Humanité* a été reconnue pour la première fois dans *Le Parti communiste français dans la Résistance*, livre paru en 1967 aux Editions sociales ; en général voir surtout l'ouvrage de Alain Guérin sur *La Résistance*) ; ensuite, on met en avant le poids de l'Internationale communiste (voir les articles de Alain Guérin dans *Le Monde* des 27 juillet et 31 août 1977, et plus récemment la contribution de R. Bourderon au numéro de mai 1980 des *Cahiers du communisme*) ; enfin, on souligne l'habileté du jeu des Allemands multipliant les gestes de bonne volonté pour mieux asseoir leur domination.

Un troisième courant, représenté en particulier par Henri Noguères et Jacques Fauvet, préfère ne pas poser le problème du lieu de la décision. La notion d'erreur est au centre de ce type de problématique ; ainsi pour Jacques Fauvet :

(3) A. Rossi, *Une page..., op. cit.*, p. 325.
(4) *Ibid.*
(5) A. Lecœur, *Le PCF et la Résistance, septembre 1939-juin 1941*, Paris, Plon, 1968.
(6) St. Courtois, *Le PCF..., op. cit.*, p. 138.

> L'été 1940 va être, pour le Parti, une épreuve difficile, il va falloir reconstituer l'armature et il s'y emploie activement ; prendre publiquement position en démontrant que le Parti est toujours présent, il le fait ; trouver surtout une ligne politique adaptée, satisfaisante et cohérente et là, il échoue complètement. Ces trois mois seront marqués par des erreurs graves.

Mais, reprend-il, « tous les militants n'avaient pas réagi avec autant d'apparente indifférence à l'égard de l'occupant » (7). De telles divergences sont systématisées dans le livre récent de J.-P. Azéma, *De Munich à la Libération* (Le Seuil, 1979).

De premières recherches sur le Parti communiste français à l'été 1940 nous amènent à avancer nos propres hypothèses de travail ; nous n'insisterons jamais assez sur leur caractère provisoire.

Il nous paraît indispensable de distinguer deux niveaux :

- le niveau de la décision ;
- le niveau de l'accueil.

Le niveau de la décision

La situation de fait a disloqué la direction communiste en quatre lieux avec Jacques Duclos à Paris, Benoît Frachon dans la Haute-Vienne puis à Paris, Clément-Fried (8) à Bruxelles et Maurice Thorez à Moscou. Y a-t-il unité de pensée et d'analyse de ces quatre niveaux ? Que savait-on exactement de la situation française à Moscou, à Bruxelles mais aussi à Paris ? Quelles étaient les sources d'information des uns et des autres ? Comment interfère la politique étrangère de l'Union soviétique ? Quelle place tient l'Internationale communiste ?

Le niveau de l'accueil

Reste qu'en France, les militants de base mais aussi les cadres ont réagi en fonction de schémas d'analyse spécifiques. René Gallissot posait dès 1971 la question :

> Plus profondément, ne perçoit-on pas alors comme deux résistances communistes : l'une profondément anti-fasciste et par là anti-allemande, et anti-allemande également par sentiment national, et l'autre d'hostilité à Vichy certes, mais « anti-impérialiste » sur les positions

(7) J. Fauvet, *Histoire..., op. cit.*, p. 282.
(8) Fried Eugen (Clément) : sa vie est mieux connue que sa mort. Nous nous limiterons à dire, quant à sa vie, qu'il fut envoyé en France dès 1931, à l'âge de trente et un ans, pour suivre le Parti communiste français. Peu de temps avant la signature du pacte germano-soviétique, il reçut l'ordre de se rendre en Belgique. Il mit sur pied un centre de liaison et de direction provisoire. Il était donc en Belgique à l'été 1940. Il a été assassiné en août 1943 dans des conditions non encore éclaircies. [Source utilisée : Ph. Robrieux, *Maurice Thorez : vie secrète et vie publique*, Paris, Fayard, 1975.]

de neutralité de l'URSS et clandestine pour continuer le Parti envers et contre tout ? (9).

Quand il s'agit des comportements individuels, il faut se montrer très nuancé, comme le montre Paul Delanoue dans son article paru dans *Le Monde* du 24 juillet 1980 (10).

De l'alignement sans réticences au rejet sans nuances la marge est grande et laisse place par exemple à la lecture discriminatoire des textes du Parti. Lise London nous a affirmé, par exemple, qu'elle n'avait alors retenu qu'une seule phrase de « l'appel du 10 juillet » : « Jamais un peuple comme le nôtre ne sera un peuple d'esclaves. »

Pour expliquer l'attitude des communistes qui ont accepté les mots d'ordre officiels, il faudrait faire intervenir des facteurs d'explication à court terme comme les rapports germano-soviétiques et les illusions nées du double pacte, la répression anticommuniste menée en France depuis septembre 1939, la guerre et la débâcle, la politique allemande des premiers mois de l'occupation, mais aussi des facteurs d'explication à long terme comme la volonté de présence du Parti à tout prix, la défense de l'URSS seul pays socialiste, le placage du schéma d'analyse léniniste de la Première Guerre mondiale sur la deuxième.

Les réticences, voire les oppositions, peuvent s'expliquer quant à elles par le processus d'insertion nationale engagé par le PCF depuis le tournant de 1934-1935, la tradition de lutte antifasciste, le souvenir de la guerre d'Espagne...

Mais tous ces éléments se retrouvent chez les militants à un degré divers ; il faut se méfier des peintures trop schématiques.

Penser la complexité, les contradictions, tel sera notre ambitieux programme, refusant une approche éthico-politique, de celles qui décernent les blâmes et/ou les louanges, qui traquent « l'erreur » et/ou mettent en lumière les positions justes.

Cette attitude s'avère particulièrement nécessaire pour une question comme la demande de parution légale de *l'Humanité*.

Il est frappant de retrouver dans la plupart des ouvrages d'historiens ou mémoires de contemporains le même récit de la démarche pour obtenir la parution légale de *l'Humanité*.

La trame du récit a été fournie dès le 18 juillet 1946 par Daladier lors de son discours à l'Assemblée nationale, paru, avec plusieurs documents à l'appui, sous la forme d'une plaquette intitulée : *Réponse aux chefs communistes*. Rossi fut le premier à utiliser ce témoignage dans *Physiologie du PCF* et surtout dans *Une page d'histoire. Les communistes français pendant la drôle de guerre* (1951). Les ouvrages de A. Rossi ont servi à leur tour de base à la plupart des historiens postérieurs. Mais les strates s'accumulent puisque Tiersky ne cite plus les ouvrages de A. Rossi et Edouard Daladier à l'appui de son analyse des événements mais ceux de Auguste Lecœur et Jacques Fauvet.

Sur cette trame commune se sont greffés des témoignages nombreux tels ceux de Auguste Lecœur et de Charles Tillon, tels ceux cités par Alain Guérin dans son travail sur *La Résistance* ou par Claude Angéli et Paul Gillet dans leur livre important bien qu'au ton et au fond semi-romancés *Debout ! Partisans*, sans oublier l'article de Jeannette Thorez-Vermeersch paru dans *Le Monde* d'août 1977.

(9) R. Gallissot, « Les communistes... », *art. cit.*, p. 137.
(10) P. Delanoue, « Deux orientations », *Le Monde*, 24 juillet 1980.

Dès lors un double impératif s'imposait à nous :

— retourner à la source originelle en essayant de retrouver les documents qui ont servi de base à l'argumentation de Daladier ;

— confronter les sources écrites et les témoignages oraux dont nous disposons.

I. La demande de parution légale de l'Humanité

Les sources

Nous avons utilisé trois types de sources :

— les témoignages écrits ;

— les témoignages oraux tels ceux de Mounette Dutilleul, Angèle Grosvalet (ex-Salleyret) et Raymond Dallidet (11) ;

— les archives Daladier : le fonds Daladier, déposé à la Fondation nationale des sciences politiques est d'une richesse exceptionnelle. S'y trouve, entre autres, un dossier sur la demande de parution de *l'Humanité* dont l'essentiel provient sans doute directement ou indirectement soit du Conseil de l'Ordre des avocats à la Cour de Paris soit du Parquet général (12). L'avocat communiste Robert Foissin (13), qui avait joué un rôle de première importance dans cette affaire, fut en effet radié de l'Ordre par décision du 20 mars 1945 après rapport de Me Marizis. Cette sanction fut peu après transformée, en appel, en trois ans de suspension. Robert Foissin, qui était assisté de Me Jubineau, devait s'expliquer sur ses relations avec Abetz, Boemelburg et Pfannstiel pendant la guerre ; il présenta pour sa défense une série de documents relatifs à la demande de parution légale de *l'Humanité*.

Nous avons ainsi à notre disposition :

— les copies d'une première note du 29 septembre 1944 et d'une seconde note du 7 novembre 1944, précisant toutes deux l'historique de la démarche ;

(11) Mounette Dutilleul était agent de la direction du Parti en 1940 ; elle a suivi l'itinéraire de B. Frachon à l'été 1940. Angèle Grosvalet était agent de liaison de Tréand. Raymond Dallidet (Raph), après s'être fait démobiliser, rentra en contact avec J. Duclos dès le début juillet. A partir d'août il fut chargé par son frère de la réorganisation des planques pour la direction du Parti. Je les remercie tous trois de m'avoir accordé leur confiance.

(12) Archives Daladier, Fondation nationale des sciences politiques, 3 DA 12 DR 1 SDRA 10. Que Mme Janine Bourdin qui nous a permis de consulter ces archives et Mlle Chevignard qui nous a aidé à les exploiter soient remerciées très sincèrement ici.

(13) R. Foissin est né le 15 août 1896 de parents négociants. Après la guerre de 1914-1918, au cours de laquelle il fut blessé et cité à son régiment avec médaille militaire, il prête serment le 10 juillet 1918 et devient bientôt l'avocat du Secours rouge international ; son activité l'amène à connaître la prison en 1927. A partir de 1930, il est le consultant juridique des Soviétiques en France. Le 20 mars 1945 il est radié de l'Ordre des Avocats de Paris ; le 18 décembre 1946, en appel, il est suspendu temporairement pour trois ans. Une dizaine d'années plus tard, R. Foissin meurt dans un accident de la route.

— la copie d'une lettre du 26 juin 1940 signée Maurice Tréand et Jean Catelas (voir en annexe) ;

— la copie d'un rapport de deux pages en langue allemande daté du 28 juin 1940 et adressé au commandement militaire de Paris ;

— la copie d'une première lettre de Foissin à Me Picard (14) du 4 juillet 1940 ;

— la copie d'une seconde lettre de Foissin au même Picard du 5 août 1940.

La critique externe des documents demanderait de recourir aux originaux.

La critique interne nous amène à distinguer les deux types de documents dont nous disposons : d'un côté des récits *a posteriori* (notes de Foissin de 1944), de l'autre des documents contemporains de l'événement. Nous chercherons s'il n'y a pas des contradictions dans le récit même de Robert Foissin et nous confronterons ce récit avec les autres témoignages dont nous disposons.

Le déroulement des événements

« L'affaire Foissin » a connu plusieurs étapes : à la suite d'un premier entretien le 26 septembre 1944, Robert Foissin écrivit le 29 septembre une première note qui servit de base au nouvel entretien du 25 octobre. Il lui fut alors demandé de rédiger une seconde note, plus précise, ce qui fut chose faite le 7 novembre 1944. Ces huit pages nous serviront de fil conducteur.

Les buts de la demande de parution légale de *l'Humanité* sont présentés dès l'introduction :

> [J'ai participé] en tant que militant communiste à la manœuvre engagée de juin à août 1940, au nom du Parti communiste français, par certains dirigeants de ce parti, manœuvre qui visait à obtenir des Allemands la parution légale de la presse communiste, et notamment de *l'Humanité*, ainsi que la libération des détenus politiques, à favoriser la réorganisation du Parti à ses divers échelons et l'organisation de la résistance de la classe ouvrière française (15).

Nous y reviendrons.

Seul de tous les avocats communistes, il reste à Paris ; Robert Foissin était le consultant juridique des Soviétiques en France depuis dix ans. C'est le 17 juin 1940 qu'il rencontre au Palais de Justice un confrère nommé André Picard qui lui demande si le Parti communiste est décidé à faire paraître à nouveau *l'Humanité*. « Un peu interloqué », il lui promet d'essayer de contacter la direction clandestine du Parti. Notons la formule « est décidé », formule employée dans le récit de Foissin et surprenante si la question n'a pas été déjà soulevée.

(14) Picard était un avocat, ancien membre de la Solidarité française ; Abetz l'autorisa à fonder un quotidien qui devait gagner les milieux ouvriers : *La France au travail*, dont le premier numéro sortit le 30 juin 1940. Cf. C. BELLANGER, J. GODECHOT, P. GUIRAL, F. TERROU, *Histoire générale de la presse française*, Paris, PUF, 1975, t. IV, p. 44-45. Nous verrons dans la suite de l'article l'importance de ce quotidien.

(15) Archives Daladier, 2e note.

Pour la suite, nous pouvons nous référer au récit donné par Claude Angéli et Paul Gillet :

> A peine les Allemands étaient-ils entrés dans Paris que Maurice Tréand venait trouver Valentine Grunenberger, chez elle, dans son petit appartement du 75 faubourg Saint-Martin. *"On va tenter de faire paraître normalement l'Huma, lui dit-il. Le Parti doit pouvoir parler ouvertement* [...]. *Voici* 60 000 *francs, mets-les de côté et cache-les. Ça servira pour payer l'imprimeur et le matériel"* (16).
>
> Le 20 juin [...] près du café du Croissant, un homme attend Valentine Grunenberger et son paquet d'articles. C'est le dernier relais avant l'imprimerie (17).

Une délégation, précise-t-on dans ce livre, s'était rendue au siège de la Kommandantur pour demander l'autorisation de parution et les Allemands avaient accepté. Pourtant le 20 juin eut lieu à la porte Saint-Denis l'arrestation de Maurice Tréand, Jeanne Schrodt et Denise Reydet-Ginollin. Quant à Valentine Grunenberger, elle est arrêtée chez elle et retrouve bientôt au dépôt les deux autres militantes avant de prendre la direction de la Petite Roquette tandis que Maurice Tréand se retrouve à la Santé.

Le témoignage de Robert Foissin parle en effet de quatre arrestations. Reprenons le cours du récit de Robert Foissin.

24 juin 1940 : remplaçant son confrère Me Boitel désigné par Maurice Tréand, Robert Foissin rend visite au juge d'instruction commis, Me Pihier, et consulte le dossier. Il y constate que les quatre militants ont été arrêtés en raison de la demande de parution « alors que cette reparution avait été formellement autorisée par le lieutenant Weber, chef de la censure allemande à Paris » (18). Il contacte immédiatement André Picard qui intervient le soir même à l'ambassade. Robert Foissin, quant à lui, se rend à la Santé pour voir Tréand.

25 juin 1940 : André Picard lui assure que les quatre militants seront libérés dans la journée et propose une entrevue, à l'ambassade allemande, pour reprendre le problème dans son ensemble. En effet les quatre (19), mais aussi ceux qui avaient été condamnés pour avoir défendu le pacte germano-soviétique et qui étaient détenus soit à Fresnes, soit à la Santé, soit à la Petite Roquette, recouvrent leur liberté. Alain Guérin cite plusieurs témoignages à ce sujet dans son livre sur *La Résistance* en France (20). Claude Angéli et Paul Gillet racontent la libération des trois femmes. Trois officiers allemands leur apprennent : « Je tiens à vous dire, mesdames, que la police

(16) *Debout ! Partisans, op. cit.*, p. 62.

(17) *Ibid.*, p. 61. Il s'agit de l'imprimerie Dangon, 123, rue Montmartre, où était tirée *l'Humanité* du temps où elle était légale.

(18) Archives Daladier, 2e note de Foissin.

(19) Selon un document joint au dossier mais élaboré par Daladier lui-même à partir de diverses sources, Tréand disposait, quand il fut arrêté, d'un papier de la Propaganda-Staffel établissant que des pourparlers avaient été engagés et une des deux femmes disposait d'un laissez-passer signé du lieutenant Weber. Le 25 juin, ils sont délivrés sur l'ordre du conseiller de justice Fritz qui vient lui-même chercher Tréand à la Santé.

(20) *La Résistance, op. cit.*, t. 2.

française vous a arrêtées mais que la police allemande vous libère » (21).

26 juin 1940 : Robert Foissin, Maurice Tréand, Jean Catelas et Denise Reydet sont dans le bureau d'Abetz, rue de Lille. La discussion porte sur une impossibilité d'une reparution de *l'Humanité*, la nécessité d'un changement de titre, le programme concret du PCF. La délégation s'engage à fournir un plan de travail.

27 juin 1940 : Robert Foissin remet ce mémoire à Abetz.

Deux documents joints étayent ce récit. Dans un rapport adressé au commandant militaire de Paris et daté du 28 juin, il est fait mention d'une lettre « parvenue hier dans laquelle trois représentants du bureau central du PCF exposent les bases et le programme pour une nouvelle édition de *l'Humanité* » (22). Nous publions cette lettre en annexe. Les dates et les thèmes correspondent ; certes seuls Maurice Tréand et Jean Catelas ont signé la lettre, mais la suite du rapport allemand montre que l'auteur distingue bien les deux signataires de l'intermédiaire, Robert Foissin.

La lettre de Maurice Tréand et Jean Catelas a un caractère secret et diplomatique ; qui dit compromis dit langage et argumentation de circonstance ; il reste à fixer la limite entre compromis et compromission. C'est en accordant au PCF le double titre de seul défenseur de la paix et d'interlocuteur-représentant privilégié du peuple face aux profiteurs de guerre que les deux auteurs du texte revendiquent la parution légale de *l'Humanité*.

Si l'on compare les axes de la politique qui serait défendue par le journal légal et le contenu des *Humanités* clandestines de l'été, on retrouve des similitudes : les mêmes références aux comités populaires, au redressement économique du pays, à l'anticapitalisme, à la dénonciation des fauteurs de guerre, mais aussi la même absence : les Allemands. La lettre du 26 juin ajoute la dénonciation unilatérale des impérialistes britanniques et la participation à « la politique de pacification européenne ». Sont précisées en post-scriptum deux revendications complémentaires : la libération des militants arrêtés ou internés et le rétablissement des élus dans leurs fonctions (23).

4 juillet 1940 : après plusieurs jours de silence des Allemands, Robert Foissin envoie une lettre à André Picard pour protester contre ce retard. Selon la copie conservée dans le dossier Daladier, il écrit cette lettre de sa propre initiative ; depuis plusieurs jours la discussion portait sur le titre du journal ; le 3 juillet, précise-t-il, il a fait part à André Picard du résultat : « mes camarades » ont accepté de donner au journal le titre : *L'Humanité du soir*. Et plus loin :

> Tu m'as loyalement mis au courant des manœuvres qui cherchent à étouffer la voix du seul parti qui a su définitivement tuer la haine entre les masses françaises et le peuple allemand, qui est capable de faire accepter la paix sans idée de revanche chauvine [...]. Il y a urgence à laisser paraître *l'Humanité* dans les conditions plus haut précisées : les masses ont besoin de cet organe pour coordonner tous les efforts constructifs (24).

(21) *Debout ! Partisans, op. cit.*, p. 63.
(22) Archives Daladier, lettre du Dr Turner, en allemand.
(23) L'objectif de notre article nous amène à limiter certains développements.

La feuille de Jacques Doriot vient d'être autorisée, indique-t-il encore, et *l'Humanité* ne paraît pas. Or cette remarque apparaît sous forme de slogans répétés dans les *Humanités* clandestines contemporaines.

4 juillet au soir : Otto Abetz reçoit Robert Foissin qui lui indique que lui et ses camarades, après discussion, acceptaient de reprendre le titre : *Ce soir*.

5 juillet : nouvelle conférence à l'ambassade ; Otto Abetz demande de faire préparer le premier numéro.

6 juillet : Robert Foissin et le colonel Dumont, nommé directeur général du journal, remettent la morasse du premier numéro à Otto Abetz.

Nous n'avons pu malheureusement retrouver la morasse dont le contenu est peut-être un des facteurs explicatifs des difficultés des négociations. Car plusieurs jours passent encore. Robert Foissin indique qu'il rencontrait alors Jean Catelas et Maurice Tréand matin et soir.

12 juillet : nouvel entretien Otto Abetz-Robert Foissin.

13 juillet : conférence à l'ambassade entre Otto Abetz, Mass (de la Propaganda-staffel), Jean Catelas, Maurice Tréand, Robert Foissin.

Mais bientôt Otto Abetz part à Berlin pour ne rentrer que quelques semaines plus tard.

La seconde quinzaine de juillet, Robert Foissin rencontre, par l'intermédiaire de Me Zévaes, un avocat des députés communistes mais non communiste lui-même, le chargé d'affaires soviétique, qui se trouvait à Vichy. Il lui expose la situation en détail. Le Soviétique lui indique qu'il pouvait poursuivre ses pourparlers en veillant à ne pas être « prisonnier moral des Allemands » (25). Cet épisode montrerait qu'au moins les Soviétiques suivaient l'affaire de très près et mesuraient le danger du jeu. Mais pourquoi donc Robert Foissin a-t-il senti le besoin d'évoquer cette rencontre plutôt compromettante pour le PCF ?

Quoi qu'il en soit, le 5 août 1940, après une perquisition opérée par les Allemands à son domicile, et à la demande de « ses camarades de Parti », il écrit une seconde lettre à André Picard dont nous avons une copie dans le dossier Daladier (26). Elle se présente comme une énumération des faits qui, depuis plusieurs jours, viennent compromettre les négociations et se termine par une menace de rupture.

Nous y avons distingué, quant à nous, deux centres d'intérêt : les informations sur la situation et les indications sur l'enjeu des négociations.

Les reproches de Robert Foissin sont nombreux :

— Le Juge Pihier n'a pas encore reçu l'ordre des Allemands de restituer les 50 000 francs à Dangon (l'imprimeur). Rappelons qu'un

(24) Archives Daladier, 1re lettre à Picard.
(25) Expression du chargé d'affaires soviétique selon la note de Foissin.
(26) Foissin a également rédigé un premier projet, mais il est moins précis.

chiffre du même ordre est donné dans le livre de Claude Angéli et Paul Gillet (60 000).

— Non seulement des centaines de personnes sont encore prisonnières (ce qui entre en contradiction avec l'affirmation qu'il a faite dans sa note de 1944, puisqu'il y parlait de la libération de *tous* les prisonniers communistes fin juin) mais une centaine de militants ont été incarcérés depuis le 13 juillet, et plusieurs manifestations sévèrement réprimées. Nous pouvons en effet constater, en lisant *l'Humanité* clandestine, que des arrestations sont dénoncées dans la seconde quinzaine de juillet ; on trouve même dès le numéro 58 du 1er juillet et en pleine page cet encadré dont le contenu s'explique peut-être par ce contexte :

> M. Marchand, successeur de M. Langeron, veut continuer les poursuites contre les communistes. *Où ces messieurs veulent-ils en venir ?* (27).

— La police française a empêché la réoccupation des mairies communistes. « En certains endroits, les autorités allemandes seraient même intervenues personnellement. »

Cette énumération de l'avocat communiste est doublement instructive : elle nous présente la série de blocages qui amèneraient la direction du PCF à prendre de plus en plus ses distances ; sa confrontation à d'autres sources semble confirmer l'authenticité des documents.

Mais tel n'est pas le seul intérêt de la lettre. Pour la première fois, les bases d'un compromis potentiel sont clairement exposées :

— du côté allemand : l'engagement d'empêcher toute arrestation tant que les pourparlers continuent ;

— du côté du PCF : une inflexion de sa propagande et de son action.

Les phrases sont claires :

> [...] on nous avait formellement assuré que nous étions couverts jusqu'à l'issue des pourparlers que tu sais [...].
>
> [...] Les tracts distribués ne contiennent absolument rien à l'encontre soit du Reich soit des autorités et troupes d'occupation [...].
>
> Il faut se préparer à une bataille prochaine : mon parti ne peut par conséquent pas suspendre indéfiniment son action pour attendre des décisions qui tardent tant (28).

Dès lors, écrit Robert Foissin, Jean Catelas et Maurice Tréand le laissent seul face aux Allemands avec pour mission de rester dans une position d'attente.

22 août 1940 : André Picard l'informe qu'Otto Abetz lui fixe rendez-vous pour le soir ; là l'ambassadeur lui transmet les résultats des conversations qu'il a eues avec Joachim von Ribbentrop et Adolf Hitler :

(27) *L'Humanité clandestine*, sous la direction de G. Willard, Paris, Editions sociales, 1975, n° 58, 1er juillet.

(28) Archives Daladier, 2e lettre à Picard.

> 1. Accord sur le développement des comités d'entreprises ;
>
> 2. Impossibilité de la reparution de *Ce soir* trop marqué par sa position lors de la guerre d'Espagne, mais entrée à *La France au travail* qui sera profondément remaniée ;
>
> 3. Accord sur la libération des détenus politiques de la zone non occupée (29).

Les « comités d'entreprises » sont sans doute les « comités populaires ». Quant à la possibilité d'une transformation de *La France au travail*, nous en trouvons trace dans cette déclaration de Maurice Tréand que Charles Tillon rapporte dans *On chantait rouge* :

> Jacques, apprenant notre arrestation, a fait intervenir aussitôt notre avocat Robert Foissin et ce sont les Allemands qui nous ont fait remettre en liberté le 25 pour les pourparlers avec les services de presse [...]. Les Fritz n'acceptaient plus que nous gardions le titre de *l'Humanité*, ils nous proposaient *La France au travail* (30).

Plusieurs militants (Raymond Dallidet en particulier) nous ont confirmé l'ambiguïté de ce quotidien qui reprenait le format et les caractères d'imprimerie de l'ancienne *Humanité*. Plus d'un communiste a été trompé par les accents nettement anticapitalistes du journal.

Quoi qu'il en soit, les contre-propositions allemandes sont transmises.

25 août : Jean Catelas rend visite à Robert Foissin et demande de prévoir un rendez-vous avec Otto Abetz pour le 27. Jean Catelas ne sera pas au rendez-vous.

Le 31 août, le Parti communiste notifie son exclusion à Robert Foissin. A l'appui de ces dires, nous remarquerons que son exclusion est annoncée dans un numéro spécial de *l'Humanité* clandestine daté de septembre.

2 septembre : Robert Foissin rend une dernière visite à Otto Abetz pour l'avertir des ultimes rebondissements de l'affaire.

Ainsi, si l'on suit la note transmise par l'avocat Robert Foissin au Conseil de l'Ordre des avocats de Paris le 7 novembre 1944, les négociations en vue d'une parution légale de *l'Humanité* auraient débuté au plus tard le 17 juin 1940, trois jours seulement après l'entrée des Allemands à Paris, et auraient été rompues sur initiative du PCF entre les 25 et 27 août 1940.

Peut-on se fier à cette relation ?

(29) *Ibid.*, 2e note. Comme l'indiquent les auteurs de l'*Histoire générale de la presse française* (*op. cit.*), Abetz ne voulait pas donner l'impression aux Français que les occupants prenaient « unilatéralement le parti de la droite » (O. Abetz, *Histoire d'une politique franco-allemande*, p. 142). Dans la ligne de cette stratégie, il poussa à la création de *La France au travail*, quotidien qui visait la classe ouvrière. Les thèmes développés (anticapitalisme, dénonciation des fauteurs de guerre, appel à la libération des pacifistes emprisonnés par Daladier, etc.) répondaient à l'objectif visé. Le premier numéro sortit le 30 juin 1940. Le journal tira à 80 000 exemplaires, 92 000 peu après mais bientôt le tirage s'effondra. Les responsables du journal, Ch. Dieudonné (rédacteur en chef) et Jean Drault (directeur du journal les premiers mois) donnèrent un ton nettement antisémite aux articles. En mai 1941, *La France au travail* disparaît.

(30) Ch. Tillon, *On chantait..., op. cit.*, p. 231.

— des témoignages divers et d'origine différente la confirment ;
— les différents documents fournis se complètent exactement ;
— Robert Foissin a fourni en 1945, à l'appui de son témoignage, une lettre fort intéressante de Paul Vienney, avocat communiste connu.

Paul Vienney
Avocat à la cour d'Appel
5, av. Courteline
Paris XII[e] 28 février 1945

Mon cher Foissin,

Je me souviens parfaitement qu'après la publication du tract portant ton exclusion par le Parti communiste les avocats du Parti se sont réunis sous la présidence de Catelas, député d'Amiens. A cette réunion, la question de ton exclusion a été posée. Des explications ont été sollicitées de Catelas ; et en conclusion de ces débats, nous avons été unanimes à demander au Parti ta réintégration, ton honnêteté et ta bonne foi ne faisant de doute pour aucun d'entre nous.

Je t'autorise naturellement à faire de mon témoignage l'usage que tu jugeras utile à ta défense.

Bien cordialement. (31)

— Robert Foissin ne témoigne d'ailleurs à aucun moment d'une quelconque condamnation de la démarche et d'une quelconque hargne contre le Parti communiste français. Bien au contraire ! Il cherche à justifier politiquement la demande de parution.

Reprenons son argumentation. Les conditions politiques internationales, marquées par le double pacte germano-soviétique et les déclarations très conciliantes de Molotov à l'été 1940, permettaient une telle négociation dans laquelle le PCF a beaucoup gagné ; il a mis à profit, dit-il, cette période de pourparlers pour se réorganiser — « c'est de là que date l'organisation du Parti communiste en vue de la Résistance » (32) —, et pour faire libérer nombre de communistes ; il évoque la libération de la prison de Tours d'une quarantaine de détenus politiques dont, dit-il, il a conservé une lettre de remerciements datée du 5 août 1940. Le cas de Tours est connu, mais nous ne disposons pas de cette lettre.

Pourquoi, dès lors, les négociations ont-elles été rompues ? Selon Foissin lui-même, le rapport qu'il a fait au chargé d'affaires soviétique en juillet aurait gêné la direction du Parti. Mais cette gêne viendrait-elle du contenu du rapport ou du contact lui-même ?

Par ailleurs Robert Foissin rapporte la discussion qu'il a eue le 2 septembre avec Otto Abetz : « Il me demande si je ne pense pas que mon exclusion correspond à un changement de la politique de Staline » (33). Malgré les dénégations de Robert Foissin sur ce point,

(31) Archives Daladier, lettre de Paul Vienney à Robert Foissin.
(32) On retrouve cet argument dans les ouvrages semi-officiels du Parti parus ces dernières années. Notons que la démarche, très longtemps ignorée par le PCF, est désormais condamnée par lui.
(33) Archives Daladier, 2[e] note.

cette formule montre peut-être à quel niveau se situait le débat. Mais on ne peut guère échafauder d'hypothèses à partir d'une telle phrase, si elle a été prononcée. Eu égard aux responsabilités de chacun, quel curieux débat entre Otto Abetz et Robert Foissin !

Mounette Dutilleul nous a rapporté une information sur la fin des tractations : vers la mi-août, Arthur Dallidet a envoyé un rapport détaillé à Maurice Thorez ; Thorez à son retour de Moscou aurait confié au frère d'Arthur, Raymond : « C'est Arthur qui avait raison. » Ne peut-on avancer l'hypothèse que ce rapport, qui présentait sans doute les limites et les ambiguïtés des négociations en cours, a participé à la réorientation de la tactique politique ?

Quoi qu'il en soit les témoignages convergent ; loin d'être une initiative occasionnelle et atypique, la démarche pour une parution légale de *l'Humanité* s'inscrit dans une politique légaliste plus globale. La lecture des *Humanités* clandestines de l'été 1940 le confirme.

II. L'Humanité **clandestine, juillet-août 1940**

Nous disposons depuis l'importante édition de 1975 d'une série complète d'*Humanités* clandestines du n° 58 daté du 1[er] juillet au n° 73 daté du 28 août. S'y ajoute un numéro spécial intitulé : « Union de la Nation française ». Nous poserons à ces documents deux questions :

— comment sont représentées les autorités des deux zones ?
— comment est évoquée la répression et avancée la double revendication de libre parution de *l'Humanité* et de reprise en mains des municipalités communistes d'avant-guerre ?

Les autorités des deux zones

Le régime de Vichy est dénoncé dès son instauration. Les termes de « ploutocrates/ie », « capitalisme/istes », « guerre », « politiciens/ienne », « pourris » sont les mots clés d'un vocabulaire à double tonalité morale et économiste.

Les hommes de Vichy traînent un lourd boulet derrière eux : non seulement ils ont fait leurs preuves depuis longtemps, tel Laval « ce vieux politicien qui s'est scandaleusement enrichi de la politique » (34), « Laval le pourri, Laval véritable catin de la politique » (35), mais ils sont directement responsables de la guerre et ils essaient aujourd'hui de faire retomber cette responsabilité sur d'autres. Dans un article intitulé « Sus aux ploutocrates », on peut lire : « Vous voudriez, vous et vos amis, faire oublier que la guerre a été la guerre des ploutocrates » (36). Le régime de Vichy est toujours « un régime capitaliste [...] incapable de donner du travail » (37). « A bas le gou-

(34) *L'Humanité clandestine*, n° 59, 4 juillet 1940. La commission « 1939-1947 » de l'Institut de recherches marxistes a engagé depuis 1978 un travail de recherche sur la politique du PCF à l'été 1940. On pourra en voir des résultats dans le numéro de fin 1980 des *Cahiers d'histoire de l'Institut Maurice Thorez*.
(35) *Idem*.
(36) *Idem*.
(37) *Idem*, n° 62, 17 juillet 1940.

vernement des pourris » titre encore *l'Humanité* n° 60 du 7 juillet 1940 ; et si « les ploutocrates après avoir conduit la France à la guerre et à la défaite se préparent à la réduire en esclavage », ce sont les hommes de Vichy qui sont visés et accusés d'élaborer « une Constitution qui étranglera toutes les libertés » (38).

C'est finalement dans le numéro du 13 juillet que les positions sont le plus clairement exposées :

> [Le gouvernement de Vichy] est le gouvernement des pourris [...], une sorte de défenseur des fauteurs de guerre et de leurs complices [...] et quand le sinistre Bonnet, le doriotiste Tixier-Vignancour et le réactionnaire Reibel parlent de châtiment des responsables de la guerre, on est en droit de leur rappeler qu'ils ont *tous* demandé la mise à mort des députés communistes, qui eurent *seuls* le courage de réclamer la PAIX [...]. A la porte le gouvernement des pourris ! à la poubelle la Constitution Laval ! La France veut un gouvernement digne d'elle, un gouvernement du peuple au service du peuple ! (39).

Ainsi le régime de Vichy est un régime capitaliste de politiciens corrompus et ploutocrates, de fauteurs de guerre ; face à lui se dressent les communistes défenseurs des pauvres, du peuple qui seul a les mains propres et qui s'est toujours battu pour la paix.

Les Allemands sont quasiment absents, quant à eux, des *Humanités* clandestines des mois de juillet et août 1940. On ne rencontre jamais les substantifs « Allemagne », « Hitler », « Allemands », « hitlérien ». Un seul article parle d'« agents hitlériens » : l'article de tête du n° 68, en effet, indique que, pendant des mois, on a dit des communistes qu'ils étaient des « agents hitlériens » ; or « aujourd'hui on peut constater que ces messieurs sont dans les bonnes grâces des autorités, tandis que les communistes sont toujours l'objet de mesures répressives ».

L'adjectif « allemand », quant à lui, apparaît à trois reprises. Dans les numéros 59 (4 juillet), 61 (13 juillet) et 65 (27 juillet) sont exaltés les contacts entre travailleurs français et soldats allemands. Transposant l'analyse léniniste de la Première Guerre mondiale sur la situation créée par les débuts de la seconde, le PCF appelle à la fraternisation des prolétaires ; mais de quels contacts s'agit-il ? On est loin de la subversion par l'intérieur :

> Apprenons à nous connaître, et quand on dit aux soldats allemands que les députés communistes ont été jetés en prison pour avoir défendu la paix, quand on leur dit qu'en 1923 les communistes se dressèrent contre l'occupation de la Ruhr, on travaille pour la fraternité franco-allemande (40).

Mais pourtant c'est au nom de cette lutte pour la paix et contre la colonisation que le travailleur parisien, évoqué dans le n° 65 du 27 juillet, essaie de dire au soldat allemand qu'un peuple qui en opprime un autre n'est pas un peuple libre ; allusion sans doute à

(38) *Idem*, n° 60, 7 juillet 1940.
(39) *Idem*, n° 61, 13 juillet 1940.
(40) *Idem*, n° 68, 9 août 1940.

l'impérialisme allemand même si dans ce passage c'est l'impérialisme français qui est visé. Ce sera la dernière fois en tout cas que le Parti appellera à cette fraternisation.

Mais comment dénomme-t-on donc les Allemands ? Dans ces deux mois un seul terme est utilisé : on parle des « autorités » sans précision qualificative péjorative ou méliorative. On n'utilisera l'appellation « autorités d'occupation » qu'à partir de septembre. Mais à l'été 1940, on s'adresse à elles dans un double objectif :

— régler les problèmes sociaux posés par la nouvelle situation. Le n° 58 du 1er juillet appelle ainsi à la création d'un comité populaire de solidarité et d'entraide aux chômeurs dans chaque quartier, dans chaque localité, qui pourait organiser en accord avec les autorités la récupération et la distribution des denrées périssables, signaler les locaux pouvant être réquisitionnés en vue de loger les évacués ;

— faire libérer les militants communistes.

Plus on avance dans le temps et plus on met en parallèle les autorités des deux zones en parlant par exemple le 5 août de la France de Paris et de la France de Vichy.

La répression contre le PCF

Mais la plupart du temps, c'est le régime de Vichy qui est attaqué, y compris dans la zone nord puisqu'à plusieurs reprises on fustige Noël, le représentant de Vichy ; les préfets eux-mêmes sont visés en priorité, et plus particulièrement le préfet de police Langeron, la bête noire du Parti communiste français.

Trois aspects de la répression sont évoqués.

Il n'est pas un numéro de *l'Humanité* qui ne demande la libération des « défenseurs de la Paix ». Le n° 66 du 2 août indique même que des délégations ont été reçues par le même M. Noël. Le n° 67 appelle les travailleurs à multiplier pétitions et délégations auprès du préfet de la Seine et de Noël.

Nombreux aussi sont les appels au rétablissement des équipes municipales communistes. La réoccupation des mairies est-elle un mot d'ordre officiel de la direction du Parti ? Sans être explicite, le mot d'ordre transparaît, semble-t-il, dans ce récit :

> Dans une localité tous les habitants, y compris nos adversaires politiques, ne veulent pas reconnaître le maire et suivent nos amis en qui ils trouvent leurs meilleurs défenseurs. Voilà des exemples à suivre par tous les membres du Parti et sympathisants (41).

Quoi qu'il en soit, la politique légaliste de réoccupation des mairies a coûté très cher au Parti.

La « demande de libre parution de *l'Humanité* » apparaît en leitmotiv en juillet-août dans le journal clandestin, sans complètement disparaître après cependant. Elle revient en slogan dans chaque numéro et fait aussi l'objet d'articles de fond qui développent une argumentation en trois temps :

(41) *Idem*, n° 62, 17 juillet 1940.

1. Nous, communistes, nous nous sommes toujours battus pour la paix.

2. Les doriotistes et autres fauteurs de guerre voient la sortie de leurs journaux autorisée.

3. Pourquoi *l'Humanité* reste-t-elle toujours interdite ?

En guise de conclusion, il ressort d'une étude comparative que les *Humanités* des deux mois de l'été présentent une spécificité notable, que l'on se réfère à la fréquence des demandes de parution légale de *l'Humanité* ou, surtout, aux termes utilisés pour nommer les Allemands.

III. Qui ?

Une question reste entière ; qui donc a pris la responsabilité de la démarche pour la parution légale de *l'Humanité* ? Il ne s'agit ni de dédouaner, ni de dénoncer la direction du PCF. Voilà une nouvelle occasion qui s'offre à nous de récuser la primauté du politique sur l'historique, si pesante en l'occurrence.

La version Duclos

Jacques Duclos parle dans ses mémoires de

> camarades animés sans doute de bonnes intentions [...]. Mais [poursuit-il] le Parti fut amené par contre à exclure deux adhérents qui avaient eu dans cette affaire des préoccupations tendant à nuire au Parti dans l'intérêt des occupants hitlériens et des traîtres de Vichy (42).

Plusieurs arguments vont à l'encontre de cette première hypothèse. Une telle démarche n'est pas le seul fait du Parti communiste français : en Belgique, par exemple, on en trouve trace à Bruxelles, Gand et Anvers. Ajoutons qu'on peut difficilement envisager une initiative individuelle de cette importance, et prise qui plus est par des responsables de ce niveau dans un Parti comme le PCF. Enfin la démarche s'insère dans une politique d'utilisation des possibilités légales qui a marqué une partie de la politique du PCF de l'été 1940.

Les autres dirigeants à Paris

Comment ont réagi les autres dirigeants qui se trouvaient alors à Paris ?

Mounette Dutilleul et Raymond Dallidet nous indiquent tous deux que Péri aurait refusé fermement de participer aux démarches engagées pour la parution légale de *l'Humanité*.

Le cas de Jacques Duclos est plus complexe. Lors d'une entrevue entre Raymond Dallidet et lui, au début du mois de juillet 1940, Jacques Duclos lui aurait fait remarquer l'ambiguïté de la situation

(42) J. Duclos, *Mémoires*, t. 4-1, Paris, Fayard, 1970, p. 55.

et lui aurait demandé de prendre des dispositions de sécurité. Raymond Dallidet en conclut à l'opposition de Duclos.

Angèle Grosvalet (ex-Salleyret), alors agent de liaison de Maurice Tréand, nous a affirmé quant à elle :

> Quelques heures avant son arrestation, Tréand me demande d'aller prévenir Jacques en cas de problème et de le transférer de la rue de la Verrerie au boulevard Mortier. Ce que je fis. Sa réaction à mon arrivée montre qu'il était au courant de la démarche (43).

Que Jacques Duclos soit, alors, à Paris, le dirigeant communiste le plus important, ne permet cependant pas de préjuger *a priori* sa position personnelle.

Plusieurs hypothèses sont possibles.

Si l'on suit celle de Raymond Dallidet, ses réticences devant la démarche l'ont poussé à faire éditer à tout prix l'Appel du 10 juillet.

Les dirigeants partis en province

Quant aux dirigeants partis en province pendant l'attaque allemande, les témoignages convergent : Benoît Frachon et Arthur Dallidet étaient opposés à une telle démarche et ne furent prévenus que tardivement. Le 2 ou le 3 août Arthur Dallidet monte à Paris, précédant de quelques jours Benoît Frachon et Mounette Dutilleul. Le 4, Arthur rend visite à son frère Raymond et le 10 août une rencontre a lieu à la Poterne des peupliers entre Benoît Frachon, Jacques Duclos et Arthur Dallidet. Mounette Dutilleul, quant à elle, nous a rapporté une discussion postérieure entre Arthur et elle-même : il lui fut impossible, durant plusieurs jours, lui confia-t-il, de contacter Jacques Duclos.

Charles Tillon, lui, a raconté qu'Arthur Dallidet lui avait clairement exposé son opposition aux démarches engagées depuis juin.

Mounette Dutilleul, pour sa part, nous a fait le récit d'une entrevue qu'elle a eue avec Maurice Tréand ; elle s'y étonnait de telles initiatives légalistes, des dangers et des illusions qu'elles engendraient. Devant l'insistance des questions embarrassantes, le couperet tomba : « N'importe comment c'est un ordre de la Maison. » La Maison, c'était l'Internationale communiste.

L'Internationale

La question de la responsabilité de Moscou a donné l'occasion à Jeannette Thorez-Vermeersch d'adresser à Alain Guérin une réponse parue sous forme d'article dans *Le Monde* du 21-22 août 1977. Reprenons les notes des carnets de Maurice Thorez qu'elle cite :

> Le 12 juillet arrive une information de Clément, délégué de l'Internationale communiste : *"Cl. a fait transmettre directives. Liaisons difficiles. Le Gros aurait été arrêté le 3j. , puis relâché."*
>
> Une autre information parvenue le même jour : *"Le Gros, à sa sor-*

(43) Interview d'Angèle Grosvalet, mars 1980. Tréand était surnommé « le Gros ».

tie de prison, a été conduit chez Abetz, qui lui a offert de publier un journal pour remplacer l'Humanité. (*Tentative de collaborer avec le Parti. Le compromettre, parce qu'il reste la seule force. M...)"*

On lit encore le 2 août 1940 : *"Communication de Cl... sur l'absence de liaisons avec Paris et sur les dangers des contacts qui continuent."*

Enfin arrive une information, le 21 août, annonçant que toutes relations ont cessé, que l'un des intermédiaires a été relevé de ses responsabilités, et une autre le 13 septembre annonçant que Foissin, l'un des compromis, était exclu du Parti (44).

Divers problèmes se posent :

— un problème de date : pourquoi indiquer que Le Gros a été arrêté le 3 j. et non le 20 juin ?

— un problème de noms : pourquoi Maurice Thorez aurait-il eu besoin de signer M... une des notes ? Pourquoi Abetz est-il cité en toutes lettres dans un cas et par son initiale dans l'autre ?

— un problème de ponctuation : à quoi correspondent les différents points de suspension ? S'agit-il de notes suivies ?

Si pourtant nous suivons la source telle qu'elle est exposée, nous sommes amenés à conclure que :

1. Les liaisons entre Bruxelles et Paris furent très compliquées ;

2. Maurice Thorez a montré son opposition à la démarche dès le 12 juillet, Dimitroff (Df) au moins à partir du 2 août, Clément-Fried au moins à partir du 17 août ;

3. Maurice Tréand a eu une entrevue avec Otto Abetz après son arrestation ;

4. Les relations sont rompues au 21 août.

Si les informations 3 et 4 sont corroborées à peu de choses près par Foissin, rien ne permet de confirmer ou d'infirmer l'information 2 qui appelle, en tout cas, plus qu'une simple distinction entre sentiment individuel et position de Parti.

Telles étaient du moins les conclusions que nous pouvions tirer avant la lecture plus approfondie du *Carnet de Maurice Thorez* qu'a bien voulu nous permettre Jeannette Thorez-Vermeersch. Que nous dit exactement le texte original ?

juillet 12 Sk Cl. a fait transmettre directives. Liaisons difficiles. Legros aurait été arrêté 3j. puis relâché.

St [...] la marche au fascisme. Les généraux ont préféré la capitulation plutôt qu'une défense populaire qui était possible. Weygand représente ce courant qui a délibérément choisi de pousser à la défaite pour sauver les privilèges. [...]

12 Sk Leg. à la sortie de prison a été conduit chez Abetz qui lui a offert de publier un journal pour remplacer *l'Humanité* (Tentative "collaborer" avec le Parti, le compromettre, parce qu'il reste la seule force. M.)

août 2 Com. Df. intrigues A. continuent. [...] Danger grave. Foissin. Un gouvernement national révol. avec comm. [...] Avertissement catégorique. Exclusion de ceux qui seraient compromis (M. les tentatives représentant all. ici joindre comm. fcs) [...]

17 Cm Cl. sur absence liaisons de la part Paris très détaillée. Sur dangers contacts qui continuent.

27 Télé du 21.8 [...]. Cessé relations [...].

septembre 10 Com. André télé Clément du 27 (confirmant en gal les choses précédentes et annonçant exclusion de Foissin.)

13 L'exclusion de Foissin. Une déclaration à propos de 'F. au T.', et autres très bonnes (45).

(44) J. THOREZ-VERMEERSCH, « La demande de reparution légale de *l'Humanité* », *Le Monde*, 21-22 août 1977. Nous n'avons cité que les notes qui concernaient la démarche. Pour la critique de ces notes voir l'ouvrage de St. Courtois.

Précisons quelques abréviations :

Sk : Sorkine.
St : Stépanov (46).
Cl. : Clément.
M. : Maurice Thorez.
André : André Marty.
Df. : Dimitrov.
Leg ou Lg ou Legros : Tréand.
Com. ou Cm. : Communication.
Télé : télégramme.
F. au T. : le journal *La France au travail.*

Nous pouvons en premier lieu résoudre les différents problèmes que posait la lecture des notes parues dans *Le Monde* :

1. Legros n'a pas été « arrêté *le* 3 j. » mais « arrêté 3 j. ». Nous

(45) Carnet de Maurice Thorez. Je remercie vivement Jeannette Thorez-Vermeersch de son aide précieuse. Précisons que les « directives » évoquées le 12 juillet ne concernent pas la demande de parution.

(46) S. Mineff eut plusieurs pseudonymes au Komintern, Lorenzo Vanini, Dr Chavaroche, Lebedev, Moreno et surtout *Stepanov*. Né en 1893 et socialiste dès la fin de ses études secondaires, il quitta la Bulgarie pour la Suisse au début de la Première Guerre mondiale pour faire sa médecine. Il y prit de nombreux contacts avec les émigrés bolcheviks et milita pour la création de la IIIe Internationale. Il a bien connu la France où il se rendit dès 1920. Quand en 1926, le VIe Plenum élargi crée des sections géographiques, il devint responsable en second puis chef de la section latine qui incluait la France, l'Italie, la Belgique, l'Espagne, le Portugal et le Luxembourg. De 1927 à 1929 il fit partie du secrétariat personnel de Staline. Envoyé en Espagne durant la guerre civile, il fut rappelé à Moscou peu avant la défaite ultime de la République espagnole, où il travailla auprès de Manouilski. En 1939-1940, il appartenait toujours à l'appareil central du Komintern ; les notes de Maurice Thorez le confirment et semblent indiquer qu'il continuait à suivre plus particulièrement la section latine. Tombé gravement malade peu après l'évacuation à Ufa (octobre 1941) il dut abandonner toute activité politique. Il fait ainsi partie de ce groupe très réduit de personnages à avoir occupé vingt ans durant de hautes responsabilités au sein du Komintern.

Nous n'avons pu trouver de renseignements sur *Sorkine* si ce n'est qu'il fut le contact avec les Français, les recevant par exemple quand ils venaient à Moscou.

La biographie de *A. Marty* est bien mieux connue. Rappelons simplement qu'il monta au Bureau politique du PCF après avoir pris part à la dénonciation du Groupe Barbé-Célor. Dès 1932 il fut envoyé à Moscou comme représentant du PCF à l'Internationale communiste. A la suite du VIIe Congrès (1935), il devient membre du Présidium et du Secrétariat de l'IC. En 1936 il prit le commandement en chef des Brigades internationales et suivit leur retraite en France. A l'été 1939 il fut rappelé à Moscou. Ainsi dans la période qui nous concerne, il était, à Moscou, un des dirigeants du Komintern.

(Nous avons essentiellement utilisé : B. LAZITCH, M. DRACHKOVITCH, *The Biographical Dictionary of the Komintern*, Stanford, Hoover Institution Press, 1973.)

devons donc lire : Tréand a été arrêté 3 jours puis relâché — ce qui correspond à peu de choses près à la réalité.

2. La transcription du 3e paragraphe du 12 juillet donnée par Jeannette Thorez-Vermeersch a été incomplète. Maurice Thorez a eu en effet besoin de signer « M. » la note qu'il a mise entre parenthèses puisque les informations précédentes étaient données par Sorkine.

Que nous apprennent de plus ces notes ?

1. Stépanov développe le 12 juillet la thèse de la défense populaire rendue impossible par la trahison des généraux. On ne peut que rapprocher ce passage de l'esprit des propositions du 6 juin pour la défense de Paris et de l'Appel du PCF paru dans le numéro de juillet de *L'Internationale communiste*, mensuel de l'organisme du même nom (47).

2. Maurice Thorez semble n'être au courant des tractations pour la demande de parution légale de *l'Humanité* que le 12 juillet et montre plus que des réticences dès qu'il en apprend l'existence, sans savoir par exemple que la démarche avait commencé avant l'arrestation de Tréand.

3. La communication de Dimitrov datant du 2 août est d'un intérêt capital. Les « intrigues » d'Abetz (il ne peut plus y avoir de doute sur le nom) vont très loin puisqu'est envisagé « un gouvernement national révolutionnaire avec les communistes ». Notons cependant que les documents Foissin n'y font absolument pas allusion.

Il semblerait que « l'avertissement catégorique » menace uniquement ceux qui seraient compromis dans les tractations pour la formation du gouvernement en question. Mais de la phrase « intrigues A. continuent », on pourrait conclure à la condamnation rétrospective, au 2 août 1940, de la demande de parution légale de *l'Humanité*.

4. Ces notes soulignent de plus le rôle central qu'ont joué les Allemands dans cette période. Ils vont même jusqu'à essayer de contacter les communistes français à Moscou.

5. Enfin, les indications des 10 et 13 septembre sur l'exclusion de Robert Foissin confirment les informations données par Robert Foissin lui-même.

Conclusion

Au terme de cette étude dont nous ne nous dissimulons pas le caractère partiel, nous pouvons tirer trois séries de conclusions.

1. Les négociations pour la parution légale de *l'Humanité* ont duré

(47) Le texte de cet appel est reproduit dans le livre de St. Courtois, *Le P.C.F...*, *op. cit.*, p. 536-540. En ce qui concerne la défense de Paris, le ministre de Monzie aurait posé à un proche de Langevin la question de l'attitude des communistes en cas de menace contre Paris. L'information parvient à G. Politzer, alors mobilisé à l'Ecole militaire. Politzer la transmet à Frachon par l'intermédiaire de Mounette Dutilleul. Avec Politzer, qu'il a fait chercher, et Dallidet, Frachon rédige la lettre dite du 6 juin dans laquelle sont indiquées les propositions du PCF. Cette lettre remonte la filière, mais on ne sait ce qu'elle est devenue.

beaucoup plus longtemps qu'on ne le dit en général. Débutant au plus tard le 17 juin 1940, elles sont rompues définitivement entre le 25 et le 27 août de la même année après une première prise de distance le 5 août.

2. Loin d'être une initiative isolée, cette démarche s'insère dans une politique plus globale à laquelle n'est certes pas réductible toute la stratégie du PCF lors de l'été 1940 (voir par exemple les propositions du 6 juin 1940 pour la défense de Paris et, quelles que soient ses ambiguïtés, « l'Appel du 10 juillet » ; rappelons de plus que de nombreux dirigeants du PCF ont alors montré leur opposition à la demande de parution) ; mais elle atteint un certain degré de cohérence (*Humanités* clandestines de l'été 1940 ; réoccupation au grand jour des mairies) (48).

3. La démarche s'intègre dans une stratégie internationale. Si l'on s'appuie sur les responsabilités de Robert Foissin (consultant juridique des Soviétiques en France depuis dix ans... et qui le restera après son exclusion du PCF jusqu'en juin 1941), sur sa rencontre de juillet avec l'attaché de l'ambassade soviétique, sur les paroles rapportées de Maurice Tréand par divers témoins, sur la phrase d'Otto Abetz à Robert Foissin au sujet d'un éventuel tournant dans la politique de Staline (avec toutes les précautions de rigueur), sur la similitude entre la démarche du PCF et celles de PC d'autres pays occupés, on peut avancer l'hypothèse de tractations d'Etat à Etat, de Reich allemand à Etat soviétique. Ce ne serait pas la première fois, dans cette période qu'interfèreraient intérêts de l'Etat soviétique et stratégie du mouvement communiste international.

Mais, si l'on s'appuie sur le début du témoignage de Robert Foissin (l'initiative de Me Picard) et sur les notes du carnet de Maurice Thorez, on est amené à penser que le rôle des Allemands a été essentiel, voire moteur, dans les divers pourparlers de l'été 1940.

Les deux hypothèses ne sont pas contradictoires.

Que pouvaient chercher les communistes français ? A l'échelle du Parti, regrouper les militants éparpillés par la guerre et l'exode, obtenir des libérations dont celles des députés ? A l'échelle du pays, apparaître comme la seule force politique organisée et vivace ?

Que cherchaient les Allemands ? La possibilité de neutraliser une partie de la population française en semi-légalisant et compromettant un de ses porte-parole traditionnellement le plus protestataire ?

Quant aux motivations qui poussaient l'Internationale communiste et au-delà l'Etat soviétique, nous n'en sommes encore qu'à l'état d'hypothèses contradictoires.

Quoi qu'il en soit, les réponses à ces multiples questions appellent une remise en cause des interprétations simples et univoques qu'on a données jusqu'à présent et que nous-même avions en tête après de premières recherches.

(48) Cet article ne se veut pas, rappelons-le, une analyse exhaustive de la politique du PCF à l'été 1940.

ANNEXE

LETTRE DE CATELAS ET TREAND - 26 JUIN 1940*

Paris, le 26 juin 1940

Monsieur,

Comme suite à la conversation que nous avons eue ce matin, nous tenons à vous préciser les préoccupations qui sont nôtres dans les moments difficiles que traverse notre pays.

Laissez-nous vous rappeler tout d'abord que nous, communistes, décidés à rester communistes devant la guillotine ou le poteau d'exécution nous avons été **seuls** à nous dresser contre la guerre, à demander la paix à une heure où il y avait quelque danger à le faire.

Si on nous avait écoutés dans les milieux dirigeants français notre pays ne connaîtrait pas les difficultés qu'il connaît aujourd'hui. La France n'aurait pas connu la guerre. Mais au lieu de nous écouter on a jeté nos militants en prison, on s'est livré contre nous aux pires persécutions.

Et aujourd'hui, les conséquences de cette politique sautent aux yeux ; des milliers et des milliers d'évacués errent sur les routes de France, de nombreuses populations sont insuffisamment ravitaillé(e)s, la misère fait tâche d'huile et s'étend sur le territoire de la France.

Dans une situation aussi pénible le peuple de France en est à se demander quel malheur terrible s'est abattu sur sa tête. Il pense que désormais quelque chose doit changer et qu'il faut mettre un terme aux agissements criminels des fauteurs et profiteurs de guerre. Il attend des directives émanant d'hommes qui ne lui ont pas menti, d'hommes qui n'ont pas hésité à braver la prison et le poteau d'exécution pour lui clamer la vérité.

Ces hommes, chacun le sait, ce sont les communistes et quand, par exemple, des journaux comme le « Matin » ou « Paris-soir » qui se sont rendus célèbres par leurs mensonges, viennent maintenant parler au peuple, qui donc pourrait avoir confiance en eux. Il y a un journal qui est capable d'inspirer confiance au peuple parce qu'il a été interdit par le Gouvernement de fauteurs de guerre. Ce journal c'est l'Humanité, bien connu comme organe central du Parti communiste français.

Daladier avait songé à utiliser le titre de ce journal pour essayer de tromper le peuple mais il s'est rendu compte que l'influence de ce journal tenait non pas seulement à son titre mais à sa qualité de journal communiste et aussi à la personnalité de ses rédacteurs.

C'est pourquoi nous pensons que dans les circonstances actuelles le journal « l'Humanité » peut rendre d'inestimables services au peuple à condition qu'on n'essaye pas de dissimuler son véritable caractère faute de quoi il apparaîtrait comme une contrefaçon sans aucune espèce d'intérêt.

Nous demandons donc l'autorisation de publier l'Humanité sous la

* Nous remercions Mme J. Bourdin de nous avoir autorisé à reproduire cette lettre qui se trouve dans les archives du Fonds Daladier, réf. 3 DA 12 DR 1 SDRA 10, Fondation nationale des Sciences politiques.

forme dans laquelle elle se présentait à ses lecteurs avant son interdiction par Daladier au lendemain de la signature du pacte germano-soviétique.

L'Humanité, publiée par nous, se fixerait pour tâche de défendre le peuple en stimulant la constitution de comités populaires de défense et d'entraide pour secourir les victimes militaires et civiles de la guerre, pour organiser le rapatriement et le logement des évacués, pour déterminer d'un bout à l'autre du pays un vaste mouvement de solidarité en faveur des couches les plus éprouvées de la population.

L'Humanité, publiée par nous, se fixerait pour tâche d'œuvrer au redressement économique du pays en exaltant la mission créatrice des travailleurs, en s'efforçant de développer l'effort de production dans tous les domaines, tant dans l'agriculture que dans l'industrie.

L'Humanité, publiée par nous, se fixerait pour tâche de stimuler l'œuvre indispensable de reconstruction du pays en préconisant des mesures à prendre contre les gros possédants, en combattant l'égoïsme capitaliste responsable de la catastrophe qui s'est abattue sur la France.

L'Humanité, publiée par nous, se fixerait pour tâche de défendre l'avenir de la France en poursuivant une politique de protection de la maternité et de l'enfance et en développant l'éducation physique.

L'Humanité, publiée par nous, se fixerait pour tâche d'être au service du peuple et de dénoncer les responsables de la situation actuelle de la France.

L'Humanité, publiée par nous, se fixerait pour tâche de dénoncer les agissements des agents de l'impérialisme britannique qui veulent entraîner les colonies françaises dans la guerre et d'appeler les peuples coloniaux à lutter pour leur indépendance contre leurs opresseurs impérialistes.

L'Humanité, publiée par nous, se fixerait pour tâche de poursuivre une politique de pacification européenne et de défendre la conclusion d'un pacte d'amitié franco-soviétique qui serait le complément du pacte germano-soviétique et ainsi créerait les conditions d'une paix durable.

Nous pensons que dans ces conditions l'Humanité pourrait paraître et jouer dans le pays son rôle de rassembleur et de galvanisateur des masses populaires, rôle que nul autre journal ne peut jouer et en restant nous-mêmes, c'est-à-dire les défenseurs du peuple, nous sommes prêts à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour servir la cause du peuple de France.

Veuillez agréer, nos salutations.

P.S. - Afin que l'Humanité puisse remplir sa tâche de défenseur et conseiller du peuple il faut :

1) Que soient libérés les militants communistes emprisonnés ou internés dans des camps de concentration.

2) Que soient rétablis dans leurs fonctions et droits de représentants du peuple tous les élus arbitrairement déchus de leur mandat et qui ont, envers et contre tous, défendu le pacte germano-soviétique (sénateurs, députés, maires, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, conseillers municipaux).

CATELAS Jean
du Comité central du Parti
communiste français

TREAND Maurice
du Comité central du Parti
communiste français.